L'occupation de la Ruhr réserve-t-elle des surprises ?

Les alliés de la France ne sont pas unanimes pour l'approuver

(SUITE)

A 11 heures, à Essen, cette ville étrange et puissante, où les maisons bourgeoises alternent avec les usines, avait l'aspect d'une ville le dimanche. Tous les magasins avaient leurs portes fermées et leurs grillages en fer posés devant les vitrines ; mais les usines travaillaient comme de coutume. Seule la population commerçante déambulait dans les rues. Les tramways marchaient et les agents, en uniforme vert, continuaient à assurer la circulation. Le Kohlensyndicat avait toutes ses portes grandes ouvertes, montrant qu'ayant tout déménagé, il n'avait rien à cacher.

A midi, un certain mouvement se produit près de la gare ; des groupes de curieux s'assemblent. Dans le lointain, on entend les ronflements de moteurs : ce sont des camions qui arrivent avec 400 hommes. Ceux-ci descendent prestement et vont occuper les quatre ou cinq point convenus. En s'en retournant par la même route, et toujours jusqu'à la Ruhr, pas un convoi, pas même un cycliste. C'est bien l'occupation invisible.

Les deux missions du général Degoutte

L'une militaire, l'autre économique

Dusseldorf, 12. — En quelques mots très simples, le général Degoutte, commandant de l'armée du Rhin a souhaité la bienvenue aux représentants de la presse.

La France, dit-il, ne désire qu'une chose, qu'on éclaire l'opinion publique sur ses véritables intentions.

J'avais deux missions à remplir, une militaire, l'autre économique.

Celle-ci consistait à installer nos ingénieurs et nos techniciens à leur poste.

Toutes les deux sont remplies.

Les militaires sont au service d'une mission économique.

Je suis un utilitaire.

Je sais que vous êtes tous des amis et je voudrais vous annexer : c'est d'ailleurs tout ce que je viens annexer ici.

Le commandant en chef parle ensuite des troupes.

En terminant, il dit : nous devons nous efforcer de ménager le plus possible les finances allemandes.

Elles n'ont jamais eu plus besoin qu'à l'heure actuelle d'être ménagées.

Le départ des producteurs de benzol et d'ammoniaque

Essen, 12. — L'Association des producteurs de benzol et d'ammoniaque, suivant l'exemple du syndicat des charbons, a quitté Essen.

D'autre part, la haute commission française a invité les directeurs des usines et des fabriques à conférer avec elle aujourd'hui.

" Nous ne ferons plus les prestations de charbon "

Essen, 12. — Le Commissaire d'Empire pour les charbons a fait les déclarations suivantes : Maintenant que la France et la Belgique ont pénétré dans ces régions, jusqu'ici inoccupées, l'Allemagne n'est plus en mesure de faire les prestations de charbons pour les réparations.

En réponse, M. Tirard a, d'accord avec son collègue belge, fait connaître aux délégués supérieurs de la Haute-Commission de la zône française et de la zône belge que l'ordre général du Commissaire d'Empire n'ayant pas été soumis à l'agréation de la Haute-Commission des territoires rhénans n'est pas exécutoire dans les pays occupés.

En conséquence, les fonctionnaires qui se conformeront à cet ordre seront passibles des sanctions administratives et judiciaires prévues par les ordonnances.

Dimanche Berlin manifestera

Berlin, 12.— Les manifestations projetées pour protester contre l'occupation auront lieu, dimanche, à Berlin, au Lugsgarten

Les partis de centre nationaliste populiste démocrates et populiste bavarois adresseront des proclamations et des appels à la population pour l'inviter à se rendre en masse à ces manifestations.

Des députés, entre autres Tresmann et Hergt, prendront la parole.

Les socialistes ont décidé de manifester à part.

Le gouvernement prussien a, de son côté ordonné que tous les drapeaux des édifices publics soient mis en berne dimanche.

Les appels socialistes à la population

Berlin, 12. — Dans un appel à la population, les socialistes déclarent : Notre manifestation contre le militarisme français trouvera un écho encore plus fort à l'étranger, si la population allemande manifeste raisonnablement et en gardant le calme.

C'est pour cette raison que le Parti Socialiste refuse de manifester en commun avec les nationalistes, dont le langage témoigne qu'ils veulent manifester, non pas pour une entente des peuples, mais pour exciter les peuples les uns contre les autres.

Les syndicats libres publient un appel déclarant notamment : Les syndicats libres sont d'autant plus décidés à manifester contre l'occupation de la Ruhr, qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir depuis la fin de la guerre pour que la reconstruction des Régions Dévastées ait vraiment lieu.

La grève de lundi

Les ouvriers chômeront un quart d'heure, le trafic ferroviaire sera suspendu, etc.

Berlin, 12. — Une commission, composée de représentants de tous les partis politiques, a décidé, en signe de protestation contre l'occupation de la Ruhr, que les fabriques et usines auraient à interrompre le travail lundi 15 janvier, de 11 h. à 11 h 15 Le signal de l'arrêt du travail sera donné par les sirènes des fabriques. Les cloches des églises sonneront en même temps. Les chemins de fer arrêteront le trafic pendant dix minutes.

La direction de Berlin de l'Association des cheminots invite les cheminots des régions occupées à se soumettre à cette occupation sans résistance.

Les protestations du Reich à Washington, à Rome et à Berne

M. Jusserand s'est rendu au département d'Etat à Washington pour notifier l'action de la France.

Il y a eu un long entretien avec M. Hughes.

Plus tard, l'ambassadeur d'Allemagne a apporté la protestation de son gouvernement contre l'occupation de la Ruhr.

De même, M. Neurath, amabassadeur d'Allemagne, a été reçu, hier soir, par M. Mussolini, auquel il a remis une note identique du gouvernement allemand.

En outre, le Président du Conseil bavarois est parti pour Berlin. Il n'y a pas eu de manifestation publique ; mais il règne une émotion profonde qui accentue les dissentions intérieures.

Le Ministre d'Allemagne à Berne a remis également hier matin au département politique, une note de son gouvernement protestant contre l'occupation de la Ruhr.

Un autre centre industriel, Gelsenkirchen a été occupé

Essen, 12. — Gelsenkirchen a été occupée ce matin

Le départ de Coblence des troupes américaines

Washington, 12. — Le secrétaire d'Etat de la guerre, a câblé aujourd'hui au général Allen que les forces américaines d'Allemagne devront se mettre en route pour les Etats-Unis le 18 courant.

L'opinion anglo-américaine désapprouve la France

Le Daily Chronicle, Les Daily News, Le Westminster Gazette et *Le Times* continuent leurs critiques.

Le Times se montre particulièrement acerbe.

Selon lui, les méthodes que vient d'adopter la France pour contraindre l'Allemagne à tenir ses engagements, sont soutenues à contre-cœur par la Belgique et l'acquiescement de l'Italie est incertain.

L'opinion britannique et américaine les désapprouve.

Rien, dit-il, ne peut cacher l'impression d'isolement de la France dans cette grave entreprise.

Toutefois, *Le Times* formule l'espoir que l'Allemagne n'accroîtra pas le danger actuel et ne détruira pas l'espoir d'un relèvement en se livrant à une sotte action.

Les troupes britanniques resteront-elles dans la Ruhr ?

Londres, 12. — Le « Manchester Guardian » croit savoir que M. Bonar Law incline personnellement à retirer les troupes britanniques du Rhin, mais le gouvernement attend avant d'aller plus loin dans sa détermination.

D'autre part, les militaires anglais font observer que Coblence est le siège de la commission interalliée du Rhin et qu'il peut être préférable qu'elle soit protégée par les troupes britanniques qui sont, en quelque sorte, neutres dans le conflit actuel.

Des ingénieurs des mines du Nord dans la Ruhr

Un certain nombre de jeunes ingénieurs des bassins houillers de la région douaisienne ont quitté nos charbonnages pour se rendre en Allemagne et coopérer à l'exploitation des Mines de la Ruhr.

5.000 lithuaniens occupent le territoire de Memel

Kovno, 12. — Les irréguliers, qui sont pour la plupart en civil ont occupé les localités de Hydokrug et Pogegen.

Ils ont affiché une proclamation annonçant la déchéance du gouvernement.

Le nombre des irréguliers atteint environ 5.000.

La mesure des gouvernements Alliés n'a pas empêché des infiltrations de se produire.

A Lens, un coffre-fort n'a pu être retrouvé

Il est vrai que des voleurs l'ont enlevé avec 9.850 francs

La série des cambriolages continue à Lens où les chevaliers de la pince-monseigneur n'ont pas changé leur secteur puisque cette fois encore c'est à une annexe de la Compagnie des Mines de Lens qu'ils se sont attaqués.

Les bureaux de la reconstitution minière section-ouest que dirigent MM. Harmant, ingénieur, sont installés route de Béthune, cité de la fosse n. 12 des Mines de Lens, à la limite des territoires des communes de Lens et Loos-en-Gohelle. Tous les soirs à neuf heures les portes sont fermées par un surveillant qui couche à proximité.

Vendredi matin, à sept heures, le jeune garçon de bureau Georges Arlaut, 12 ans, chargé du nettoyage des bureaux, remarquait en arrivant que la porte d'entrée était ouverte et que l'électricité était allumée. Il prévint immédiatement le surveillant M. Mosetti qui constata que la serrure de la porte avait été fracturée à l'aide d'une pince-monseigneur, qui fut retrouvée sur les lieux.

Pénétrant dans le bureau du caissier, sa surprise fut plus grande encore en constatant la disparition du coffre-fort pesant 150 kilos environ qui était scellé dans un massif de maçonnerie et contenant une somme de 9.850 fr. 30, ainsi que diverses pièces de comptabilité sans grande importance.

Les malfaiteurs ont dû opérer avec la prudence des professionnels et sans bruit, étant donné que plusieurs ouvriers qui couchent dans une pièce voisine, n'ont rien entendu.

Malgré les recherches le coffre-fort n'a pu être retrouvé.

Les gendarmes et la police locale aussitôt prévenus ont ouvert une enquête. Des empreintes digitales ont été relevées ce qui peut donner quelque espoir de retrouver la trace des malandrins.

Signalons que si les voleurs avaient retardé d'une nuit leur cambriolage c'est 85.000 fr. qu'ils auraient enlevés.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les Championnats du Nord

DIVISION PROMOTION

Par suite des rencontres organisées à Paris, par la F. F. A., aucun match, comptant pour le Championnat, division d'honneur groupe A et B ne se jouera demain.

Par contre, plusieurs clubs du Nord ont fait appel à divers représentants de la capitale, pour leur donner la réplique.

Citons-les : A Lille, l'Olympique Lillois recevra la belle équipe du Racing-Club de France. A Roubaix, le Racing-Club de Roubaix aura la visite du Sporting-Club de Choisy, qui vient pour la première fois dans le Nord.

A Tourcoing, l'Union Sportive Tourquennoise jouera contre l'excellente équipe du Racing-Club d'Arras. A Abbeville, le Sporting-Club Abbevillois, sera en présence d'une bonne équipe composée d'éléments de l'Olympique de Paris, enfin un peu partout, on s'évertuera à rencontrer des équipes de force, afin de se maintenir en condition, en vue des prochains matches. Seule, la promotion fonctionnera en tant que rencontres officielles. On trouvera ci-dessous les renseignements et les pronostics.

Armentières. — J. A. Armentières contre O. S. Halluin, 14 h. 15, terrain de jeux d'Armentières. Arbitre M. Vanlaton. Aller O.S.H. 2 ; J. A. A. 1. Jolie lutte entre les 2e et 3e du classement, dont Armentières, en grand progrès doit sortir vainqueur.

Roubaix. — La Turgotine contre Football-Club de Roubaix. 14 h. 15, au Sartel. Arbitre, M. Duprez. Aller : Turgotine 4 ; F. C. R. 0.

Jouant chez eux, les Turgotins doivent sortir vainqueur de la rencontre, bien que le F. C. R. annonce (une fois de plus) un complet remaniement de son équipe

Marquette. — F. C. Marquette contre U. S. Roubaisienne, 14 h. 15 à Marquette. Arbitre, M. Bernard. Aller : F. C. M. 1 ; U. S. R. 0.

La victoire de Marquette sur Roubaix fut une surprise. Depuis, les unionistes n'ont pas accusé de sérieux progrès. Marquette doit renouveler son exploit de l'aller.

Fives — Sporting-Club Fivois contre Union Sportive Ronchin-Thumesnil, 14 h. 15, rue des Montagnards, à Fives. Arbitre, M. Barbier. Aller : S. C. F 3 ; U. S. R. T. 0.

Pronostic facile, Fives l'emportera et de loin.

SECONDE DIVISION

Roubaix A.C.P.R-C.A.R. (Jooris) ; Roubaix F.A.N.R.-A.S.H.O. (Van-Leerbecke) ; Lille E.C.L.-U.S.P. (Dubiez) ; Neuville U.S.N.-F.A.B.W. (Crahay) ; Hellemmes A.S.H.-R.S.L. (Verstraete)

TROISIEME DIVISION

Equipes 1 : Lille M.C.L.-E.C.A. (Charlet) ; Lille M.C.L.-A.S.S.A (Celle) ; Seclin S.-C.A.N. (Carlier) ; Marcq O.M.-A.S.S.B. (Fleury) ; Comines C.S.C.-S.O.H. (Boucher) ; Tourcoing E.C.T.-E.S.M. (Gouillard).

Nous indiquerons comme vainqueurs : Pierre de Roubaix, Pérenchies, Baillerie, Wattrelos, Association Sportive Lilloise.

En troisième division, le champ est plus ouvert, aussi nous nous abstiendrons de tout pronostic. H. P.

LE CLASSEMENT DE LA PROMOTION

A titre documentaire, nous publions à nouveau le classement, à la fin des matches « aller » des Championnats du Nord-Promotion :

	J	G	N	P	P	G	Pts
S. C. Fivois	7	7	0	0	34	5	21
O. S. Halluinois	7	6	0	1	14	5	19
J. A. Armentières	7	3	2	2	17	16	15
U. S. Roubaisienne	7	3	0	4	14	14	13
F. C. Marquette	7	3	0	4	12	14	13
La Turgotine	7	2	1	4	8	15	12
F. C. S. Roubaix	7	2	1	4	13	19	12
U. S. Ronchin-Thumesnil	7	0	0	7	3	23	7

STADE BETHUNOIS

Matches du 14 janvier. — Championnat de Promotion Artois — A Bruay : Union Sportive de Bruay 1 contre Union Sportive Auchel 1.

A Lens : Racing-Club de Lens contre Stade Héninois. Le Stade Héninois a déclaré forfait général.

A Nœux : Union Sportive Nœuxoise 1 contre Stade Béthunois 1.

A Lillers : Union Sportive de Lillers 1 contre Carabiniers Billy-Montigny 1.

Premières rencontres du 2e tour des championnats

ASSOCIATION SPORTIVE A HELLEMMES

A. S. H 1 rencontrera A. S. Lilloise 1, sur le terrain d'Hellemmes, à 14 h. 15.

Rendez-vous au vestiaire, à 1 h. 30 précises

A. S. H. 2 rencontrera A. S. Lilloise 2, sur le terrain de Ronchin, à 10 heures coup d'envoi. Rendez-vous à la Perche, à 9 h. 15.

Matches Amicaux — A. S. H. 3 rencontrera le Foyer Lillois 1, sur le terrain d'Hellemmes, à 10 heures précises coup d'envoi.

CARABINILRS LILLOIS

La 1re Equipe recevra l'Association Sportive des P. T. T. 2. Coup d'envoi à 8 h. 30 au Stade Militaire.

Convoqués : Charrier, Sautai, G. Fauconnier, Leclercq, Delezenne, Liegeois, M. Fauconnier, Parsy, cap., E. Lelieur, Derache, Barrez ; remplaçants : Simon, Delefolly, Claes.

La 2e Equipe jouera contre le Football-Club de Marquette 4, à 8 h. 30, hameau de l'Abbape, à Marquette.

Convoqués : Vanderlinden, Catteau, Piérart, Sombret, Descarpentries, Nieuvyaert, Bigotte, cap., Hénocq, L. Lelieur, Steur ; remplaçants, Coursmont, Plas.

RACING-CLUB MADELEINOIS

Racing-Club Madeleinois 1 contre Union Sportive Templeuvoise 1, à 14 heures, terrain du R. C. M.

Sont convoqués au Vestiaire, à 13 h. 30 : Joffroy, Raick Deliège, Descamps G. Fiévez cap., Descamps R., Deliège, Debruyne, Giraldault, Troupin, Willemen ; remplaçants : Waussen, Depoil, Verscaff.

Racing-Club Madeleinois 2 contre Union Sportive Lilloise 2. Sont convoqués au vestiaire : Dardenne, Wasse, Rucar, Van Belle, Mille, Wasse G., Vico, Coppens, Vancrayvelt, Van de Castel, Delavernier.

SPORTING-CLUB FIVOIS

Matches du 14 janvier 1923

S. C. F. 1 contre U. S. R. T. 1, à Fives, à 2 heures. Convoqués : Bertreux, Vandeponsel, Brilleman, Cheuva, Colard, Berthelet, Henno, Waquez, Waquez, Lecat, Floch.

S. C. F. 2 contre la J. A. A. 2, à Fives, à 10 heures. Convoqués : Wan Wasselaere, Dubus, Billot, Fauverghe, Dubrulle, Brault, Exermans, Pottier, Le Callennec, Dhaene, Hennebelle.

S. C. F. 3 contre J. A. A. 3, à Armentières, à 10 heures. Convoqués : Leclercq, Defaux, Van Wasselaere, Wanham, Hermant, Bertrand, Nachetergaele, Vanbrussel, Mahieu, Vondeponsel Victor.

S. C. F. 4 contre U. S. Pérenchies, à Pérenchies, à 10 heures. Convoqués : Becu, Meurillon, Torinval, Bostrazer, Genocot, Delcroix, Dervaux, Lebac, Maller, Balyen, Naessens.

S. C. F. 5 contre R. C. Roubaix 6, au Tir à Locques, à 10 heures. Convoqués : Lorfenfant, Catry, Desmarchelier, Gryson, Thomas, Caro, Lesaffre, Vanderspelden, Lesaffre, Dumoulin, Gryson Aîné.

S. C. F. 6 contre U. S. D. M. 1, rue des Montagnards, à 10 heures. Convoqués : Regnère, Persyn, Lambret, Rémy, Delhaie, Merlin, Daussy, Grangagnage, Mauroy, Wacquet, Lassaux.

S. C. F. 7 contre A. S. Hellemmes 4, à Hellemmes, à 8 h. 30. Convoqués : Godelière, Bonnier, Devrieze, Stoher, Luthuyne, Louage P. Dubus, Piens, Vrecq, Bernard, Michez, Butin, Tahon.

S. C. F. Juniors contre A. S. S. Oignies, au Tir à Locques, à 2 heures.

S. C. F. Cigale contre Lille Université-Club 2, à Fives, à 8 h. 30. Convoqués : Portales, Liénard Dilly, Roger, Ridez, Beckmann, Caron, Chandelleu, Sylva, Verdière, Poulet.

Cross-Country — Entraînement dimanche matin, à 10 heures, chez M. Lefèvre, rue des Montagnards, à Fives

UNION SPORTIVE DE MARQUILLIES

Dimanche 14 décembre, l'U. S. M. 1 se rendra à Ronchin, pour y rencontrer l'U. S. de Ronchin-Thumesnil et présentera l'équipe suivante : Goal, Meurisse A. ; arrières, Flament H. ; Hochedez R. ; demis, Leroy D., Deroubaix L., Leroy F. ; avants, Boulogne A., Bacrot V., Dupont M., Wicquart R., de Saint-Esteban D. ; remplaçant : Dutoit M., Leroy A.

FOOTBALL-CLUB DE MARQUETTE

Equipe 1re et U. S. R. 1, à 2 h. 15, à Marquette. Ce deux équipe étant à égalité de point ont de force sensiblement égale, comme le prouve le résultat de 1 à 0 obtenu par Marquette à Roubaix, au match aller. Délégué : Meersseman.

Equipe 2 et O. S. H. 2, à 10 heures, à Marquette. Délégué : Clicq

Equipe 3 et O. S. H 3, à 10 heures, à Halluin. Délégué : Lagache.

Equipe 4 et C. L. 2, à 8 h. 30, à Marquette. Délégué : Apehers

OLYMPIQUE LILLOIS

Matches du dimanche 14 janvier 1923 :

Equipe 1 A et Racing-Club de France (1 A) à 14 h., Lille, avenue de Dunkerque.

Equipe 2 et A. C. des Arts de Roubaix (2), à 10 h., à Croix, rue Jean-Jaurès.

Equipe 3 et Ath.-Club de Cambrai à 11 h. 15 à Lambersart, Canon d'Or.

Equipe 4 et R. Club Antonien (2), à 8 h. 30 à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe 5 et Ass. Sport. Ste Barbe d'Oignies (3), à 14 h., à Oignies.

Equipe 6 et Un. Sp de Fourmies (3), à 10 h. 30, à Lambersart, av. l'Hippodrome.

Equipe 7 et Excelsior-Club Tourcoing (4), à 8 h. 30, à Lambersart, Canon d'Or.

Equipe 8 et Jeun. Ath. Armentiéroise (5), à 10 h., à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipe 9 et Iris-Club Loossois (3), à 8 h. 30, à Loos, Château Kiesner.

Equipe Juniors A et Football-Ass. Baillerie Wattrelos (Jun.), à 8 h. 30, à Wattrelos.

Equipe Juniors B et Ass. Sport. Ste Barbe d'Oignies (Jun.), à 10 h., à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipe Minimes et Union Sport. Dunkerque-Malo (Min.) à 10 h., à Dunkerque.

Equipe Vétérans et O. L. (Antiques), à 8 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE

Association Sportive Lilloise 1 jouera à Hellemmes contre l'A. S. H. 1, à 14 heures.

Rendez-vous au kiosque de tramways de la place de la Gare, à midi précis.

Convoqués : Trannet, Desailly Florent, Mille, Carlier, Dubois frères, Vandamme frères, Platel frères.

Nous comptons sur la présence de tous les supporters pour encourager les joueurs dans cet important match de championnat.

A. S. L. 2 contre A. S. H 2, à Ronchin, à 10 heures. Rendez-vous à la Perche, à 9 h.

A. S. L. 3 contre I. C. Loossois 2, à Loos, à 10 heures. Rendez-vous Porte de Béthune, à 9 heures.

U. F. A. (FOYER LILLOIS)

U. F. A. Foyer Lillois match à 10 heures contre A. S. Hellemmes, sur terrain adverse.

Joueurs convoqués Lejeune frères, Gauthier, Philippeau, Bailleul, Guermonprez, Guilbert, Delrue, Maréchal, Deligne. Rendez-vous à neuf heures un quart au terminus du tramway T.

ETOILE-CLUB LILLOIS

Dimanche 14 janvier, championnat 2e division. Etoile-Club Lillois contre U. S. Frenchies (1), à 14 h. 15, Stade militaire. Rendez-vous au siège à 13 h. 15.

Match amical Etoile-Club Lillois (3) contre O. Marcq (3), à 10 heures, Esplanade. Rendez-vous au siège à 9 heures.

UNION SPORTIVE RONCHIN-THUMESNIL

Equipe (1) contre S. C. Fivois (1), à 14 h. 15, à Fives. Championnat promotion. Rendez-vous à une heure gare de Lille pour prendre le tramway Mongy.

Equipe (2) contre U. S. Marquillies (1), à dix heures 30, à Thumesnil (terrain Tudor). Rendez-vous chez Lejuste, à 9 h. 30. Sont convoqués : H. Gillon, Buyss, H. Georges, A. Gillon, Tresuelle, H. Lemaire, Powels, Decauer, E. Lemaire Carlier, Bruneau.

Equipe Juniors contre Lille-Délivrance (juniors), à 9 h. 30, à Lomme. Rendez-vous chez Lejuste, à 7 h. 30. Sont convoqués : G. Deveux, Roman, Troncon, Picavet, Catteau, Dubus, Gaile Derocq, Watrain, Robidet, Naessens, Planckaert.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P. T. T.

Equipe (1) contre Carabiniers Lillois (1) à huit heures, Stade militaire, Esplanade. Convoqués : H. et A. Marlier, Balloy (cap.), Vandeneeckhoutte, Buisine, Peiremboon, Debruyne, Desée, Batard, Marescaux, Morin, Darnaud.

Equipe (2) contre Amicale Sporting-Club du Nord (3), à 9 heures, à Ronchin. Sont convoqués : A. et T. Haustraete, Roussel, Dunot, Noté, Druel, Houvenaghel, Loez, Elias, Desmazières, Debosscheere.

Entraînement pour non convoqués à 8 h. 30.

Championnat du Nord de Promotion

OLYMPIQUE AMANDINOIS 1 CONTRE STAR-CLUB CAUDRESIEN 1

C'est demain que commenceront les matches retour du Championnat Promotion. Le Star-Club est en tête du classement.

L'Olympique Amandinois fera le déplacement de Caudry, pour tenter de prendre sa revanche du match aller, car il fut battu à Saint-Amand par 1 but à 0.

L'équipe de l'O. A. est une des plus vites du district et, ce qui ne gâte rien, la plus courageuse. Les Amandinois sont toujours là et sont très capables de mettre les bleu et blanc en difficulté.

Au Star, il est probable que Laurence, blessé à Calais, fera sa rentrée. Ce sera un sérieux appoint. Et si Lucien Bracq, peut faire le déplacement de Paris, le team sera au complet et en mesure de tenir la dragée haute aux poulains de M. Galland.

Vers la Coupe de France

HUITIEME DE FINALE

Dans les divers résultats enregistrés dimanche dernier, on a pu remarquer que deux matches avaient été remis, par suite du mauvais état des terrains.

Quatre autres compétiteurs, après une lutte indécise, malgré les prolongations n'avaient pu désigner par eux deux vainqueurs

Nous aurons donc le 21 janvier, quatre rencontre qui qualifieront les vainqueurs pour les huitièmes de finale.

Elles se dérouleront comme suit :

Olympique Lillois contre A. S. Amicale à Rouen, sur le terrain du F. C. R.

C. A. S Généraux contre Stade Bordelais à Paris au Stade Jean-Bouin.

Red Star de Strasbourg contre F. E. C. Levallois, à Levallois.

U. S. Suisse contre F. C. Cette à Paris, sur le terrain de l'U. S. Suisse.

Trois matches à Paris, un à Rouen. Les Parisiens seront donc nettement avantagés.

D'autre part, voici les rencontres qui ont été tirés au sort, jeudi dernier et qui se joueront le 4 février prochain :

Havre A. C. contre Stade Rennais au Havre.

Red Star de Strasbourg ou F. E. C. Levallois contre Olympique Lillois ou A. S. Amicale, terrain à désigner.

U. S. Suisse ou F. C. Cette contre A. S. Française, à Paris ou à Lyon.

C. A. Paris-Gallia contre F. C. Rouen à Rouen.

Red Star Club contre U. S. Tourquennoise à Paris.

Racing C. F. contre Olympique de Paris, à Paris, au Stade Bergeyre.

R. C. Roubaix contre C. A. S. Généraux ou Stade Bordelais U. C. à Roubaix ou à Bordeaux.

Olympique de Marseille contre S. C. Nîmes, à Nîmes.

Football-Rugby

Championnat du Nord (demi-finale)

OLYMPIQUE LILLOIS CONTRE LILLE-UNIVERSITE-CLUB

Dimanche prochain, l'Olympique Lillois reçoit sur son terrain de l'Avenue de l'Hippodrome, à Lambersart, l'excedent team du Lille-Université-Club en un match comptant pour le Championnat du Nord.

Cette partie extrêmement intéressante doit désigner le gagnant de la poule A, qui sera finaliste le dimanche suivant contre Arras-Olympique.

La Chambre a voté la loi contre les avortements

Elle prévoit jusqu'à cinq ans de prison et 10.000 fr. d'amende

L'ordre du jour de la Chambre appelait hier après-midi la suite de la discussion du projet de loi modifiant les dispositions de l'article 317 du Code pénal sur l'avortement.

Le Dr DOLERIS demande la répression sévère et rapide des avortements, dont la fréquence constitue un vrai danger social.

Le Pr PINARD lui répondit que c'est plutôt la restriction volontaire de la procréation qui constitue un danger et non pas l'avortement proprement dit. Ce n'est donc pas la répression qu'il faut envisager, dit l'orateur, mais la prévention ; le jour où l'enfant ne sera plus une lourde charge pour la mère, il y aura moins d'avortements.

M. ISAAC insista vivement en faveur du vote du projet qui revient du Sénat et qui est la suite d'une longue législation chaque jour perfectionnée.

L'article unique du projet fut adopté par 495 voix contre 90.

Les dispositions de la loi

La nouvelle loi punit d'une emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 500 à 10.000 francs, quiconque aura provoqué l'avortement d'une femme enceinte, et d'un emprisonnement de six mois à deux ans, ainsi que d'une amende de cent à deux mille francs, la femme qui se sera procuré l'avortement à elle-même ou qui aura consenti à faire usage de moyens à elle indiqués si l'avortement s'en est suivi.

En outre, les tribunaux pourront prononcer pendant deux ans au moins et dix ans au plus, l'interdiction de séjour.

La prochaine séance aura lieu lundi après-midi.

La loi de Finances

La Chambre avait commencé le matin la discussion de la loi de Finances.

M. ARCHIMBAUD demanda le renvoi du débat à l'après-midi, se plaignant que les 375 députés qui avaient voté pour qu'il y eût une séance du matin, n'eussent pas daigné y assister.

M. Louis MARIN, qui présidait, insista pour qu'on n'attendît point davantage, étant donné l'urgence qu'il y avait à voter la loi de Finances. La Chambre se rallia à cette manière de voir.

L'article 1er du projet fut réservé. On aborda la discussion de l'article 2, qui modifie les lois existantes en limitant à deux mois le délai pour le dépôt des déclarations des revenus, les commerçants et industriels ayant toutefois jusqu'au 31 mars pour faire leurs déclarations.

A cette occasion, M. DE LASTEYRIE, ministre des Finances, fit remarquer que l'impôt général sur les revenus rapporte un milliard cent millions « Les mauvais Français, dit-il, qui ne paient pas leurs impôts, ne sont qu'une exception ». Le nombre des assujettis à l'impôt qui étaient, pour 1921, de 738.000, a été en effet de 910.000 pour 1922.

La demande de moratoire de l'Allemagne pour 1923

Paris, 12. — La Commission des Réparations tiendra demain matin, à 10 h. 1/4, une séance exceptionnelle, en remplacement de sa réunion habituelle du vendredi après-midi.

L'ordre du jour de cette séance comporte l'étude d'une note française sur l'évasion des capitaux allemands à l'étranger et d'un mémoire des services de la Commission sur le fonctionnement défectueux de certains organismes de reconstitution.

On examinera, en outre, la demande de moratoire de 500 millions de marks-or échu le 15 janvier. On sait que le moratoire ne lui avait été accordé que pour 1922.

Une Conférence sur la Question des Réparations

M. Daniel-Vincent la fera demain dimanche à Douai

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain dimanche, à 14 heures 30, qu'aura lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Douai la conférence organisée par la Fédération républicaine de l'arrondissement de Douai.

Le conférencier, M. Daniel-Vincent, ancien ministre de l'Aviation, de l'Instruction Publique et du Travail, parlera de l'importante question des réparations. Pour traiter un sujet aussi difficile et aussi étendu, il fallait un homme qui fût parfaitement informé des besoins des Régions Libérées et qui fût depuis longtemps initié aux subtilités parfois déconcertantes de la politique extérieure.

En s'adressant à M. Daniel-Vincent, dont il n'est personne qui n'apprécie la forte culture et l'esprit pénétrant, à M. Daniel-Vincent que est, en outre, l'un des tout premiers orateurs du Parlement, la Fédération Républicaine a été heureusement inspirée.

La question des réparations domine toutes les grandes questions actuellement en suspens. Elle emprunte à la crise de l'Entente et aux difficultés franco-allemandes un surcroît d'intérêt. M. Daniel-Vincent étant de ceux qui ne reculent jamais devant l'expression de la vérité, on peut être certain qu'il l'abordera avec une entière franchise et que l'attente de son auditoire ne sera pas déçue.

Les Douaisiens, au milieu desquels il a passé plusieurs années de labeur obstiné et de méditation féconde, lui feront un chaleureux accueil.

L'O. L. (tenant son titre) est actuellement dans une belle forme et vient de triompher dans un oli style de l'Olympique St-Quentinois et du Racing-Club d'Arras.

Le L. U. C. de son côté s'est débarrassé assez facilement du R. C. Arras et vient de triompher de justesse du S. C. Douai.

La lutte s'annonce donc très serrée.

Les avants de l'O. L. très athlétiques, jouent la touche supérieurement et forment un solide pack qui doit alimenter les lignes arrières très adroites. Ceux du L. U. C. sont légers et d'une activité remarquable. Ils pratiquent particulièrement le coup de pied à suivre et sont toujours sur la balle.

Les fervents du ballon ovale assisteront certainement à une lutte de toute beauté entre deux équipes pratiquant un jeu différent.

Coup d'envoi à 14 heures 15.

En lever de rideau à 13 heures, match amical entre I. D. N. (2) et O. D. (2).

Boxe

La séance du cirque de Saint-Quentin

Les promoters ont élaboré pour la séance du 16 janvier, au Cirque, à 8 h. 30, un excellent programme. Tous les combats parfaitement équilibrés seront appréciés de tous.

En 6 rounds de 2 minutes : Dassonville du Boxing-Max contre Dewaele, de Roubaix ; Millet, du Boxing-Max contre Squedun, de Roubaix.

MATCHES REVANCHE. — 10 rounds de deux minutes : Lépine U. F. A. contre Mas, de Paris. Hénoque, Boxing-Max, contre Germino Espagnol Volant Boxing-Max, contre Patteau, de Roubaix.

MATCH DEFI. — 12 rounds de 2 minutes : Max Léon contre Santon, de Paris.

Le Sénat a voté le projet de renflouement de la B. I. C.

188 millions seront employés à rembourser les petits déposants

Le Sénat a repris hier le débat relatif au renflouement de la B. I. C.

M. JEANNENEY rappela qu'en mars dernier, le Sénat avait accepté le principe de l'affectation de la part française de l'indemnité des Boxers au renflouement de la B.I.C. mais à certaines conditions d'épuration et de sanctions. Or, dit-il, aucune de ces conditions n'a été remplie. L'orateur proposa que le versement de l'indemnité fût considéré comme un simple prêt d'honneur à la B.I.C.

M. REYNALD, rapporteur de la Commission des Finances, déclara que le montant de l'indemnité des Boxers était bien de 225 millions-or, sur lesquels 118 millions seraient employés à rembourser les petits déposants et 24 millions à payer les actions souscrites par le Gouvernement chinois et non libérées.

M. POINCARE affirma que le Gouvernement français avait fait tout ce qui dépendait de lui pour exécuter le programme tracé par le Parlement en mars dernier et invita le Sénat à voter le projet qui permettrait de réparer un désastre dont les auteurs seront punis, mais dont ne doit pas souffrir la réputation de la France.

M. Victor BERARD voulait que le texte soumis à la Haute-Assemblée et rédigé par les diplomates fut renvoyé au Président du Conseil pour qu'il pût l'améliorer, mais le Sénat passa outre et le projet fut adopté à mains levées.

Séance mercredi, pour discuter la loi sur le chiffre d'affaires.

Validation de mandats

Au début de la séance, le Sénat avait validité les élections de M. ELBY dans le Pas-de-Calais et de M. LAURAINE dans la Charente-Inférieure.

Attentats et Accidents sur la voie ferrée

On a tenté de faire dérailler un train près de Bruay

Un cheminot de la gare d'Houdain s'est aperçu, peu avant le passage du train de voyageurs, qui part à midi de la gare de Bruay, que le disque à distance situé entre les gares de Bruay-les-Alouettes et Houdain ne fonctionnait plus. Un cantonnier se rendit aussitôt sur les lieux et constata que le fils actionnant le disque avait été déligaturé ; une extrémité du fil était lié à un porte-poulie et l'autre avait été jetée sur la voie.

Le soir, vers 16 heures 30, le cantonnier Taffin, de retour de son travail, aperçut à une centaine de mètres de l'endroit où fut coupé le fil sept grosses pierres placées au milieu de la voie et remarqua que les traverses portaient des traces d'éraflures indiquant que ces pierres, pesant de 10 à 20 kilos, avaient été mises sur les rails, la tentative précédente ayant échoué, et avaient été projetées par les chasse-pierres d'un train de marchandises.

La gendarmerie d'Houdain a ouvert une enquête.

Et d'autres trains près de Loos-lez-Lille

Nous avons relaté hier l'acte de sabotage commis près du passage à niveau de la rue de l'Epinette, à Loos, sur la ligne de Lille à Béthune.

Or, le même jour, vers 17 heures, une nouvelle tentative a eu lieu à l'à même endroit. Cette fois le fil dirigeant le disque a été attaché en deux places différentes, la première au même lieu, la seconde à environ 800 mètres plus loin vers la gare de Loos.

Ces actes auraient pu être suivis des plus terribles effets s'ils n'avaient été découverts à temps.

Cinq wagons se renversèrent sur le ballast à Fives-Lille

Dans la matinée de vendredi, vers six heures, un train de marchandises se dirigeant vers Béthune, venait de quitter la gare de Fives, lorsque pour une cause, non encore établie, cinq des wagons du convoi ayant déraillé, se renversèrent sur le ballast.

De ce fait, deux vo